Présentation du projet d'avis "L’évolution de la fonction publique et des principes qui la régissent"

Le 24 janvier à 12H

PUBLIÉ LE 17/01/2017

Le monde et la société française se transforment en profondeur. Des mutations radicales nous affectent aujourd’hui toutes et tous. La fonction publique est soumise à de nombreuses tensions. Ses domaines d’intervention, ses principes d’organisation et de fonctionnement, son adaptation continue, et la qualité des réponses qu’elle apporte aux attentes collectives constituent donc des enjeux politiques de première importance. Le Premier ministre a saisi le Conseil économique, social et environnemental (CESE) en vue d’une réflexion prospective sur l’évolution de notre fonction publique, afin de dresser les pistes de ce qu’elle devra être dans les années à venir. Le projet d’avis « L’évolution de la fonction publique et des principes qui la régissent » co-rapporté par Nicole Verdier Naves (Groupe des personnalités qualifiées) et Michel Badré (Groupe environnement et nature) au nom de la commission temporaire sur l’évolution de la fonction publique, présidée par Jean Grosset (Groupe des personnalités qualifiées), s’attache à définir le cadre conceptuel de la fonction publique de demain et décrit les évolutions nécessaires à sa mise en œuvre. Le projet d’avis sera soumis au vote de l’assemblée plénière du Conseil économique, social et environnemental le 24 janvier 2017, en présence d’Annick Girardin, Ministre de la fonction publique.

Télécharger

© - copyright CESE - Novembre 2026